

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 20 (1948)

Heft: 4-5

Artikel: Société coopérative de la Maison ouvrière, Lausanne

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-123099>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société coopérative de la Maison ouvrière - Lausanne



Groupe de Bellevaux. Vue prise du sud-ouest.



Groupe de Bellevaux. Vue du nord.

La Société coopérative de la Maison ouvrière a été constituée en 1903. Aujourd'hui, cette société possède vingt-neuf bâtiments ouvriers, répartis suivant quatre groupements dans la ville de Lausanne. Le nombre total des appartements, qui se composent de une, deux et trois pièces, s'élève à deux cent cinquante-quatre.

Le 25 août 1947, la Société coopérative de la Maison ouvrière a inauguré deux nouveaux bâtiments qui ont coûté environ 1 202 000 francs. Le prix de revient du mètre cube s'élève à **78 francs**. Les appartements de deux pièces se louent au prix de 55 francs par mois, et ceux de trois pièces à 70 francs. Les pièces sont de grandes dimensions. Chaque appartement est pourvu d'un hall et d'un local de douches, toilette et W.-C. Le locataire dispose de l'eau chaude par cumulus de 50 litres, pour la douche et la toilette.

Ces bâtiments ont été construits en bénéficiant de subventions fédérale, cantonale et communale qui se sont élevées au 40 % du coût total de la construction. De plus, la commune de Lausanne avait cédé à titre gracieux le terrain pour l'édification de ces bâtiments. Ces immeubles ont été construits par **MM. R. et P. Bonnard et Ed. Boy de la Tour**, architectes.

